
Erratum

Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel
(L.R.Q., c. C-61.01)

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 26 mars 2008,
140^e année, numéro 13, page 1422.

À la page 1422, dans le titre de l'Avis, on aurait dû lire « Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan » au lieu de « Tortue-des-bois-de-la-Shawinigan ».

49707